

**Déclaration des points des éléments essentiels du contrat de travail (selon art.
6 CCT) conclue entre**

L'employeur

Nom/raison sociale
Adresse
Localité

et

Le travailleur

Nom *Prénom*
Adresse
Localité
Lieu d'origine *Etat civil*
Date de naissance *No AVS*

Dès le _____, les conditions de travail du travailleur seront les suivantes :

1. *Profession exercée par le travailleur* :
2. *Classe salariale* :
3. *Taux d'activité* :
4. *Horaire de travail* :
5. *Salaire : CHF* *heure/mois (souligner ce qui convient)*

Lieu, date :

Timbre et signature de l'employeur

.....

Cette déclaration doit être remplie en 2 exemplaires. Un pour l'employeur, l'autre pour le travailleur.